

## CONCLUSION :

### MIROIR, MON BEAU MIROIR...

**Evelyne Ritaine**

Comme la rémanence de certaines images, la figure de l'Étranger s'obstine à faire miroir politique. Les acteurs collectifs des pays d'immigration, et du continent d'immigration qu'est devenue l'Union européenne, ont beau tenter de la fantasmer en problème sécuritaire, ils ont beau s'efforcer de la réduire à un calcul utilitariste, elle continue à leur renvoyer un questionnement politique.

Comme une auto-analyse de leurs règles politiques tout d'abord : loin de converger vers une interprétation européenne commune, qui ne concerne pour l'heure que des règles minimales, les différents systèmes sociopolitiques traduisent la présence étrangère dans leurs codes politiques spécifiques et au gré de leurs rapports de force originaux. En Italie comme en Espagne, l'interprétation sécuritaire, souvent exclusiviste voire xénophobe, est ainsi construite bien avant que le terrorisme islamiste et les tensions internationales ne se développent : cette interprétation suspicieuse a en effet connu le même destin auto-prédicatif que la thématique du choc des civilisations... Elle est le fruit vénéneux de stratégies de partis tentés d'instrumentaliser la question migratoire selon des tendances néopopulistes caractérisées par l'exclusion et le repli sur soi. En traduisant à leur façon le malaise de leur société plus que la question migratoire elle-même, ces acteurs politiques mettent en place les termes d'un débat qui révèlent ainsi, en creux, les incertitudes politiques de ces États : l'incertitude sur les règles collectives en Italie, l'incertitude sur les appartenances nationales en Espagne compliquent sérieusement la définition de principes d'inclusion ou d'exclusion de l'Étranger. Le contre-exemple du Portugal montre que la prise en compte de la figure de l'Étranger dans une idéologie nationale fondée sur le rapport au monde encadre le débat dans des limites politiques précises, reflet de l'histoire nationale. Aussi le statut politique de l'immigré y est-il traité en tant que tel, non comme un prétexte. Que se créent des hiérarchies entre groupes d'immigrés selon leurs origines, que persistent de fortes inégalités sociales entre immigrés et nationaux, ces problèmes sociaux bien réels, susceptibles d'un traitement normal par des politiques publiques, n'enlèvent rien à la légitimité politique de la présence étrangère dans cette culture politique.

L'aspiration sécuritaire révèle plus, cependant, que des incertitudes politiques localisées : les traductions locales résonnent aussi du sentiment d'insécurité collective commun à tous les pays développés. La crispation face à l'Étranger est aussi le symptôme de la perte des repères hérités et du sentiment d'impuissance politique dans la mondialisation : l'*outsider*, figure saisissable - à tous les sens du terme -, fait métaphore pour l'insaisissable - la globalisation du capital, de l'information, du pouvoir -.

Mais, comme le dit la sagesse populaire, la peur est mauvaise conseillère. Toutes les politiques exclusivistes se révèlent à terme contre-productives : elles se heurtent à la pérennité de l'émigration d'une part, à la réalité intangible de la nécessité démographique et économique de l'immigration dans un continent vieillissant d'autre part. Les acteurs politiques qui ont joué avec le feu sécuritaire se sont retrouvés pris dans un cercle vicieux. Les impératifs économiques, rappelés par des représentations d'intérêt puissantes, les contraignent à faire machine arrière, et à se rabattre sur des interprétations raisonnantes, qui puissent sembler raisonnables à des opinions publiques traumatisées par le discours sécuritaire. L'interprétation utilitariste, qui rabat la présence étrangère sur sa seule utilité sociale, se généralise donc, *mezza-voce*, comme un compromis politique entre manipulation sécuritaire et gouvernement des intérêts. Prétendant gérer les flux humains comme sont gérés les flux de marchandises, elle renvoie l'image de sociétés uniquement réglées par les lois du marché. Toute l'histoire de l'immigration, de l'échec des politiques de main-d'œuvre immigrée aux illusions des théories sur les « travailleurs invités », en dit pourtant toute la vanité. Le travailleur immigré est, aussi, un être social dont il faut bien définir le statut politique.

L'apprentissage accéléré de la question migratoire par les pays d'Europe du Sud révèle que, dans une période d'accentuation de la mondialisation, quelque chose s'est perdu, chez eux comme dans les autres pays européens plus expérimentés en la matière : la capacité à traiter la présence étrangère selon des valeurs politiques. Les mobilisations qui luttent en faveur des droits des immigrés en appellent aujourd'hui à des éthiques universalistes, hospitalité chrétienne ou équité démocratique, qui, pour généreuses qu'elles soient, ne fondent pas directement des solutions politiques. Le répertoire de la citoyenneté, encore très prégnant dans les débats des années 1980-1990 sur une possible définition de droits déconnectés de la nationalité, a, lui, considérablement régressé. Il y a là une double crise du politique : celle de certains systèmes politiques qui n'ont pas de consensus établis sur des normes fondamentales, comme on l'a vu dans les cas italien et espagnol ; celle, générale, de la déqualification du

politique dans un monde globalisé. Or, la présence de l'Étranger, que celui-ci soit présent momentanément et sous conditions, ou qu'il soit durablement installé et en voie d'intégration sociale, fait obligation de définir droits et devoirs, de répondre politiquement à sa présence.

L'impasse dans laquelle se sont mis les gouvernements qui ont exploité la mise en partition sécuritaire de l'immigration les a contraints à chercher une échappatoire européenne. Le gouvernement Berlusconi et le gouvernement Aznar ont ainsi contribué à renforcer l'orthodoxie restrictive de l'Union européenne, en militant pour une accentuation du management des frontières au détriment d'une prise de position commune sur la citoyenneté immigrée en Europe. Alors qu'est arrivée l'échéance de la communautarisation des normes de gouvernement de l'immigration en Europe, certains États membres (emmenés par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie) en sont à militer pour la création de centres de tri des candidats à l'immigration hors du territoire européen : hésitant entre logique sécuritaire et logique utilitariste, leurs déclarations évoquent parfois des « centres de rétention », d'autres fois des « portails d'immigration ». Cette proposition, combattue par la Suède et la France, ainsi que par toutes les organisations de défense des droits de l'homme, est symptomatique du repli frileux de la politique européenne sur la seule gestion des conditions d'accès au territoire de l'Union européenne. Les voix officielles discordantes au sein des institutions communautaires (dans la Commission Prodi, au Parlement européen, parmi les experts de la question migratoire) ne se risquent pas au-delà de la réaffirmation de la nécessité utilitariste de l'immigration. Le manque d'ambition de la politique migratoire européenne a toujours été le résultat de la répugnance des États membres à renoncer à leurs prérogatives en la matière. De nos jours, ils lui inoculent en plus leurs fantasmes sécuritaires. Il y a là un véritable obstacle cognitif : le continent européen est devenu, et ne peut que demeurer, un continent d'immigration, et, incapables de l'accepter politiquement, ses institutions ne peuvent définir la nécessaire charte des droits et des devoirs des étrangers qui y arrivent, comme l'ont fait toutes les terres d'immigration.

Ainsi voit-on bien que le miroir tendu par l'Étranger à l'Union européenne reflète le même dilemme que pour les États : si l'Union européenne voulait répondre politiquement à cette interrogation, en définissant un statut de citoyenneté européenne de l'immigré, il faudrait qu'elle-même ait la capacité de définir les règles collectives de sa propre communauté, il faudrait qu'elle ait une identité politique puissante et sereine. Miroir, mon beau miroir...